

États financiers de

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE  
LA CROIX-ROUGE**

Fonds du séisme et tsunami en Asie  
Fonds du séisme en Haïti

Exercice clos le 31 mars 2017

# LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Fonds du séisme et tsunami en Asie et Fonds du séisme en Haïti

États financiers

de l'exercice clos le 31 mars 2017

	Page
Rapport des auditeurs indépendants.....	1 - 2
État des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires.....	3
État de l'évolution des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires .....	4
Notes complémentaires aux états financiers.....	5 - 7



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
150, rue Elgin  
Bureau 1800  
Ottawa ON K2P 2P8  
Canada  
Téléphone 613-212-5764  
Télécopieur 613-212-2896

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Au Conseil d'administration de la Société canadienne de la Croix-Rouge,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société canadienne de la Croix-Rouge - Fonds du séisme et tsunami en Asie et Fonds du séisme en Haïti, qui comprennent l'état des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires au 31 mars 2017 et l'état de l'évolution des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note 2(a), ainsi qu'aux mesures de contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, en nous fondant sur notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les renseignements fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers au 31 mars 2017 et pour l'exercice clos à cette date ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note 2(a) des états financiers.

*Observations*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 2(a) des états financiers, qui décrit la méthode de comptabilité utilisée pour préparer les présents états financiers.

Notre rapport est destiné uniquement au Conseil d'administration de la Société canadienne de la Croix-Rouge. Les états financiers sont préparés afin de fournir l'information financière unique aux Fonds du séisme et tsunami en Asie et Fonds du séisme en Haïti. En conséquence, les états financiers peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

*KPMG* A.R. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, Experts-comptables autorisés

Le 7 juin 2017

Ottawa (Canada)

# LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Fonds du séisme et tsunami en Asie et Fonds du séisme en Haïti

État des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires

Au 31 mars 2017, avec informations comparatives de 2016

(en milliers de dollars)

	Fonds du séisme en Haïti		Fonds du séisme et tsunami en Asie	
	2017	2016	2017	2016
<b>Actif</b>				
Actif à court terme :				
Espèces et quasi-espèces :				
Grevées d'affectations d'origine externe	10 125 \$	15 180 \$	– \$	– \$
Grevées d'affectations d'origine interne - revenus de placements	–	–	1 345	1 908
Frais payés d'avance	363	644	98	431
Montant à recevoir de la Société canadienne de la Croix-Rouge	–	–	–	431
	10 488	15 824	1 443	2 770
<b>Passif</b>				
Passif à court terme :				
Créiteurs et charges à payer	1 298	1 401	84	260
Montant à payer à la Société canadienne de la Croix-Rouge	4 747	606	14	–
	6 045	2 007	98	260
Fonds nets disponibles pour les bénéficiaires	4 443 \$	13 817 \$	1 345 \$	2 510 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Au nom du Conseil :

\_\_\_\_\_ Président

\_\_\_\_\_ Président, Comité national de vérification et des finances

# LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Fonds du séisme et tsunami en Asie et Fonds du séisme en Haïti

État de l'évolution des fonds nets disponibles pour les bénéficiaires

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives de 2016

(en milliers de dollars)

	Fonds du séisme en Haïti		Fonds du séisme et tsunami en Asie	
	2017	2016	2017	2016
Augmentation des fonds :				
Apports (note 3)	1 414 \$	9 522 \$	– \$	– \$
Revenus de placements	55	62	3	9
	1 469	9 584	3	9
Diminution des fonds :				
Secours d'urgence et gestion des sinistres	–	–	326	675
Santé incluant eau et assainissement	5 407	11 336	–	116
Moyens de subsistance	–	–	–	11
Reconstruction	2 466	467	–	–
Valeurs humanitaires et rétablissement des liens familiaux	–	–	18	151
Développement organisationnel	648	1 103	651	1 143
Soutien direct aux programmes (note 4)	2 322	2 677	173	554
	10 843	15 583	1 168	2 650
Diminution des fonds nets	(9 374)	(5 999)	(1 165)	(2 641)
Fonds nets disponibles pour les bénéficiaires au début de l'exercice financier	13 817	19 816	2 510	5 151
Fonds nets disponibles pour les bénéficiaires à la fin de l'exercice financier	4 443 \$	13 817 \$	1 345 \$	2 510 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

# LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Fonds du séisme et tsunami en Asie et Fonds du séisme en Haïti  
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 1. Objectif et juridiction des fonds

### a) Objectif et juridiction du Fonds du séisme et tsunami en Asie

L'objectif et l'étendue du Fonds du séisme et tsunami en Asie (le « Fonds ») de la Société canadienne de la Croix-Rouge (la « Société ») ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société canadienne de la Croix-Rouge le 26 février 2005.

Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration, le Fonds est utilisé exclusivement pour répondre aux besoins de rétablissement immédiats et à long terme des personnes touchées par le séisme et le tsunami qui a frappé l'Asie le 26 décembre 2004, et les revenus de placements sont entièrement affectés au Fonds. Les volontés signifiées par les donateurs qui sont plus précises que le but général du Fonds (par exemple, utiliser les contributions dans un pays en particulier) seront rigoureusement respectées, et les fonds seront utilisés conformément aux volontés des donateurs.

### b) Objectif et juridiction sur le Fonds du séisme en Haïti

À la suite du puissant séisme d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter qui a secoué Haïti le 12 janvier 2010, plus de 1,2 million de personnes se sont retrouvées sans abri. La Croix-Rouge a mené des opérations de secours d'urgence ainsi que des programmes de rétablissement et de reconstruction à plus long terme afin de répondre aux besoins des sinistrés.

Le public, les gouvernements provinciaux et fédéraux ainsi que des entreprises ont versé à la Société plus de 200 millions de dollars. Ce montant inclut 54 millions de dollars amassés dans le cadre du programme de fonds de contrepartie établi par Affaires mondiales Canada (« AMC »).

Sur approbation du Conseil, les fonds sont répartis de manière à financer les trois phases de l'intervention : la phase d'intervention d'urgence qui correspond aux 24 premiers mois suivant la catastrophe; la phase de rétablissement qui s'étend jusqu'au 36<sup>e</sup> mois et la phase de soutien à plus long terme visant le développement organisationnel de la Croix-Rouge haïtienne.

# LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Fonds du séisme et tsunami en Asie et Fonds du séisme en Haïti  
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2017  
(en milliers de dollars)

---

## 2. Principales conventions comptables

### a) Présentation

Les états financiers ci-joints présentent les fonds nets disponibles pour les bénéficiaires ainsi que l'évolution des fonds nets disponibles pour le Fonds du séisme et tsunami en Asie et le Fonds du séisme en Haïti (les « Fonds »). Les Fonds consistent en un ensemble de comptes distincts maintenus par la Société et ne comprennent que les activités financières associées à l'activation des Fonds lors de ces sinistres.

Les Fonds sont des segments d'activités non constitués de la Société. Par conséquent, ces états financiers pourraient ne pas être indicatifs de l'activité financière qui aurait été réalisée par les Fonds s'ils avaient été exploités comme organismes non affiliés.

Les fonds nets disponibles pour les bénéficiaires au 31 mars 2017 sont présentés dans les états financiers de la Société canadienne de la Croix-Rouge, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à titre de produits reportés et à titre d'actif net grevé d'affectations d'origine interne pour la portion des revenus de placements du Fonds du séisme et tsunami en Asie.

### b) Services bénévoles

Les Fonds bénéficient grandement des services assurés gratuitement sous forme de travail bénévole dans l'exercice de diverses activités. La valeur des services bénévoles n'est pas constatée dans les états financiers puisqu'elle est difficile à mesurer.

### c) Constatation des revenus

Les revenus d'entreprises et de gouvernements sont comptabilisés à titre de produits à la première des deux éventualités suivantes : la date de réception de l'apport ou la date à laquelle l'apport devient une créance en vertu de l'accord de financement applicable. Les dons de particuliers sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont inscrites.

### d) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces représentent les revenus grevés d'affectations d'origine interne ainsi que les espèces et les quasi-espèces grevées d'affectations d'origine externe qui arrivent à échéance dans une période de trois mois.

Les espèces et les quasi-espèces grevées d'affectations d'origine externe sont affectées précisément au Fonds du séisme en Haïti et ne peuvent servir au fonctionnement général de la Société.



# LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Fonds du séisme et tsunami en Asie et Fonds du séisme en Haïti

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### d) Espèces et quasi-espèces (suite)

Les revenus grevés d'affectations d'origine interne issus de placements représentent les revenus qui sont liés aux placements dans le Fonds du séisme et tsunami en Asie et qui ont été mis de côté afin de financer des activités précises établies par la direction et approuvées par le Conseil d'administration. Ces fonds ne peuvent servir au fonctionnement général de la Société.

## 3. Apports

Le financement pour Haïti reçu au cours de l'exercice provient principalement de la Croix-Rouge américaine et représente des contributions de 1 414 \$ (8 165 \$ en 2016) au profit de la reconstruction de l'hôpital Saint-Michel à Jacmel.

## 4. Soutien direct aux programmes :

Le soutien direct de la Société aux programmes représente les activités de soutien direct nécessaires aux opérations d'intervention, de rétablissement et de reconstruction à la suite d'un sinistre, notamment les fournitures de secours, les visites sur le terrain, les évaluations et missions du personnel et les services de soutien.

## 5. Engagements contractuels :

Le Fonds du séisme et tsunami en Asie a des engagements contractuels de néant \$ (néant \$ en 2016). Le Fonds du séisme en Haïti a des engagements contractuels d'un montant de 1 562 \$ (2 221 \$ en 2016).